

**MAIRIE DE MONTMOREAU**
- 16190 -EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le dix juillet, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :
D_2024_07_61

Nombre de conseillers
en exercice : 26

Nombre de conseillers
présents : 19

Nombre de votants : 25

Date de convocation du conseil : 5 juillet 2024

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme WILLAUME Francine.

Absents excusés :

Mme BLANDINEAU Annette a donné pouvoir à M. FRETIER Philippe
M. DEMESSEMAKERS Olivier a donné pouvoir à Mme CHARRANNAT Corinne
M. LABBÉ Hervé a donné pouvoir à M. DESBROSSE Jérôme
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice
Mme VALEAU LABROUSSE Christine a donné pouvoir à M. BOLVIN Jean-Michel
M. VIGIER Pascal
Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme HERAUD Murielle

Objet : Création de deux
postes dans le cadre
d'avancements de grade

Secrétaire de séance : Madame PIVETEAU Béatrice

Mme Béatrice PIVETEAU le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre des avancements de grade au titre de l'année 2024, il est proposé de créer deux postes :

- ✓ 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1ère classe à 35 H à compter du 13 septembre 2024
- ✓ 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe à 35 H à compter du 1er décembre 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de créer les postes tels que proposés ci-dessus (grade, durée hebdomadaire et date d'effet) afin que les agents concernés puissent bénéficier de ces avancements de grade dans le cadre du déroulement de leur carrière.

CHARGE Monsieur le Maire des formalités à accomplir en ce sens.

Fait et délibéré les jour, mois
et an que dessus.

Emis le 10/07/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire
le 11/07/2024



Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN